



DÉMISSION

C'est une véritable saignée que connaît le Parti social démocrate (PSD) dans le département de la Zadié. Plusieurs militants et, même, des élus ont annoncé hier leur départ. Parmi ces derniers, le député du 2^e siège Frank Atabo Bokamba Ndombi, signataire de la lettre de démission.

Page 5

PDG

Un peu plus d'un mois après sa nomination, le nouveau secrétaire général du PDG Steeve Nzegho Dieko a présenté au "distingué camarade président" Ali Bongo Ondimba hier, lors d'une audience qu'il lui a accordée, la feuille de route qu'il se propose de mettre en œuvre dans les jours à venir.

Page 5

INTERPELLATION

La Police judiciaire (PJ) a interpellé hier un chauffeur de taxi qui, la veille, avait frappé une jeune femme souffrant de troubles mentaux, boulevard Paul-Marie Yembit, en face de l'UOB. Une scène filmée par des témoins et dont la vidéo est devenue virale sur les réseaux sociaux.

Page 7

AKANDA, CHEF-LIEU DE L'ESTUAIRE !

LE Conseil des ministres présidé hier par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba a notamment été marqué par l'adoption de près d'une quarantaine de textes dont le projet de loi faisant de la ville d'Akanda le chef-lieu de la province de l'Estuaire. Il s'agit ainsi, précise le communiqué final, de "combler le vide juridique relatif à la non-désignation du chef-lieu de la province de l'Estuaire".

Pages 2 à 4



POUR MOI QUOI...

On a coutume de dire que, dans un État de droit, "nul n'a le droit de se faire justice".

Le taximan qui a agressé une femme... malade mentale à l'entrée de l'UOB le sait-il? Tout comme la loi qui punit les violences faites aux femmes au Gabon? Pas évident, sinon il n'aurait pas craqué face aux "provocations" de sa victime. Il l'apprendra à ses dépens...

C'est vrai, il y a eu agression sur une femme. C'est aussi vrai que ce taximan, même en cas de menace de son

gagne-pain, aurait dû maîtriser ses nerfs. C'est facile de juger et de condamner. Cette violence qu'on dénonce avec vigueur à l'unisson n'est pas la première à laquelle chacun de nous assiste au quotidien dans nos rues où la présence de certains malades mentaux armés de gourdins et parfois de machettes ne rassure guère les usagers de la route. D'ailleurs, les cas d'agressions de paisibles citoyens par ces gens-là ne se comptent plus. Vous comprenez que les tracasseries des gens d'armes qui engendrent le stress chez les automobilistes font en sorte qu'ils perdent patience face à certaines situations comme celle-là. Et ce qui ne devait pas arriver survient

malheureusement. Et puis, les responsabilités sont partagées. Sinon, que fait l'État pour nous protéger? Remplit-il convenablement son rôle de garant de la sécurité de tous? Aujourd'hui, on pointe du doigt le taximan, à qui le tour demain? Il revient à l'État de prendre ses responsabilités en "casant" tous ces individus qui représentent un réel danger public dans une structure appropriée...

Seulement en avons-nous en quantité et en qualité? C'est la grande question à la Santé quoi.